CA extraordinaire du 4 juin 2015

**Présents**: Pierre LABREUCHE ; Patricia GARCIA ; Corinne ARMARI ALLA ; Olivier GIRARD ; Laurence DUFOUR ; Annie TISSIER ; Sylvie BOIMOND ; Marie Noëlle MARTINOD ; Claudine FEUILLHAS, Anne Christine REBELLE, Catherine OSTIN

Sylvie DAILLOT en tant que qu’observatrice

**Pouvoirs**: Jocelyne TERRIER ; Corine LEBRUN

**Absents**: Bernard MAJOUX

Début : 18h30

*Ordre du jour présenté par Corinne ARMARI ALLA*:

1 : Validation du principe de l’ouverture à terme d’un poste salarié à Soleil Rouge, après évaluation des moyens et des besoins ;

2 : Mandat donné au bureau pour étudier et faire des propositions concrètes en vue d’une embauche

L’évolution de l’association avec une augmentation du budget nécessite un travail de recherche de fonds constant et conséquent.

Ce travail est maintenant organisé par la commission « recherche de fonds » depuis la nouvelle organisation de SR et devra être évalué avec l’arrivée des 3 nouveaux bénévoles (Nathalie MARC, Laurent JAMET et Viviane CHILTON ?). Les actions de cette nouvelle commission seront évaluées à l’automne.

De même la coordination au niveau de l’association, en charge des présidents et vice présidents sera elle aussi évaluée en fin d’année.

Selon cette évaluation il faut pouvoir enclencher un processus d’embauche pour ne pas laisser une situation financière défavorable s’installer (ce qui ne nous permettrait plus alors d’envisager cette embauche).

Cette réflexion a été engagée suite à la candidature spontanée d’Anaïs CHANTIOUX : il s’avère que cette candidature particulière ne répond pas complètement à l’attente de SR sur le profil de poste et qu’elle arrive trop précocement dans le processus de ré organisation.

En revanche cela nous a permis de travailler le profil de poste et d’avoir des informations précises sur les contrats de travail actuellement disponibles pour une telle démarche, et qui nous permettraient d’embaucher à moindre frais

* dans le cas d’Anaïs : un contrat aidé pour une personne de moins de 25 ans avec son niveau d’étude (bac +5 ans) nous permettrait d’embaucher sur un CDD ou CDI sur un temps de 20h par semaine, payé au SMIC avec exonération complète des charges sociales, et participation au salaire à hauteur de 75% du brut horaire soit un cout de 2300 Euros par an pour l’association
* Il reste à ajouter les frais administratifs évalués par Laurence à 500 euros par an, et des frais de fonctionnement (téléphone, déplacements, internet …)
* Il faut aussi prévoir l’organisation d’une embauche avec ce type de contrat qui nous impose de prévoir un tuteur et des actions de formation pour l’employé (
* Il existe aussi des temps d’évaluation notamment lors du renouvellement du contrat (possible renouvellement sur 2 ans)

La pérennité d’une telle embauche ne peut pas être anticipée car elle totalement dépendante des résultats obtenus sur toute la durée du contrat aidé => retour sur investissement ?

*Tour de table :*

* **Laurence**: il faudra envisager un emploi pour la recherche de fonds, mais l’évaluation préalable de l’action des bénévoles et de la réorganisation est nécessaire. En cas d’embauche il faut tout budgéter : heures supplémentaires, transports, téléphone … ; on pourrait demander à la maison des associations s’il est possible de prêtre un local pour localiser notre employé
* **Sylvie B**. demande des précision sur le profil de poste
* **Catherine**est d’accord avec le principe, pense qu’un contrat aidé est une bonne formule
* **Patricia** dit qu’il faudrait trouver un bénévole pour la coordination ou … un directeur payé ?
* **Annie** demande à ce qu’on remplisse les « cases » de notre nouvel organigramme, ce qui est fait en grande partie durant le CA ; elle est d’accord sur la nécessité d’évaluer le travail des commissions une par une en bureau selon les actions engagées
* **Marie Noëlle** est satisfaite de l’ordre du jour modifié, souligne qu’il est nécessaire de mieux s’organiser, et qu’un temps de formation sera indispensable si on embauche quelqu’un ; elle aimerait aussi avoir un retour financier régulier aux membres du CA.
* **Claudine** dit avoir du mal à se positionner dans l’organigramme, mais va travailler avec Catherine
* **Olivier** voudrait mieux connaître les autres membres de commission « recherche de fonds » pour se répartir les tâches ; il est d’accord avec le projet de professionnalisation de l’association et ne pense pas judicieux d’envisager un profil « à double casquette » recherche de fonds + coordination
* **Anne Christine** souligne l’importance de l’encadrement initial nécessaire en cas d’embauche ; il faudrait ouvrir l’offre de poste aux bénévoles qui pourraient être intéressés avec comme avantage une meilleure connaissance de l’association ; le temps nécessaire serait d’au moins 20h par semaine
* **Pierre** pense qu’il faut se méfier de décisions prises en urgence dans le cadre associatif ; un délai de 6 mois permet de se faire à l’idée de cette évolution pour l’association
* **Sylvie D.** nous dit sa crainte que 2015 soit difficile sur le plan financier pour SR, car il n’y aura pas de gros événement comme Gal’Art ; elle regrette que l’association ne saisisse pas l’opportunité d’embaucher Anaïs CHANTIOUX ; elle pense qu’il ne faut pas se limiter à un contrat aidé qui pourrait être très limitant sur les compétences et sur la durée.

*Résultat des votes*

Ouverture à terme d'un poste salarié à Soleil Rouge, après évaluation des moyens et des besoins:

 \* Pour: 13

 \* Contre: 0

 \* Abstention: 0

 \* Ne prends pas part au vote: 0

 \* Total: 13

- Le Conseil d'Administration mandate le Bureau pour étudier et faire des propositions concrètes en vue d'une embauche:

 \* Pour: 13

 \* Contre: 0

 \* Abstention: 0

 \* Ne prends pas part au vote: 0

 \* Total: 13

Fin : 20h30